

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du samedi 16 mars 2019

Le samedi 16 mars 2019, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Turquant, sur la convocation qui a été adressée le 6 mars par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 185 correspondant à : 285 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 73 Nombre de voix : 163
Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel POUJAUD

Approbation du compte de gestion 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, l'état des restes à recouvrer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Constatant que le compte de gestion 2018 est conforme au compte administratif 2018, lesquels présentent les soldes suivants :

- Excédent de clôture de 365 273.84 € euros en section de fonctionnement,
- Déficit de clôture de - 92 872.35 € euros en section d'investissement avant reprise des restes à réaliser,

Les membres du comité syndical déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ Approuvent le compte de gestion pour l'exercice 2018

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

29 MARS 2019

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du samedi 16 mars 2019

Le samedi 16 mars 2019, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Turquant, sur la convocation qui a été adressée le 6 mars par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 185 correspondant à : 285 voix

Nombre de membres présents ou représentés : **72** Nombre de voix : **162**

Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel POUJAUD

Approbation du compte administratif 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

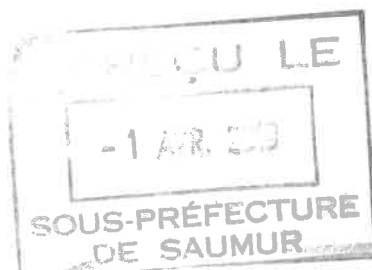
Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Les membres du Comité Syndical réunis sous la présidence de Monsieur Christian BERTRAND, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif 2018, dressé par Monsieur Benoît BARANGER, Président, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré, ainsi que le compte de gestion 2018,

Lui donnent acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultats
Fonctionnement (sauf 002)	2 232 633,38	2 011 057,06	-221 576,32
Investissement (sauf 001)	622 080,32	416 810,73	-205 269,59
002 Résultat reporté N-1		586 850,16	586 850,16
001 Solde d'investissement N-1		112 397,24	112 397,24
TOTAL DU BUDGET	2 854 713,70	3 127 115,19	272 401,49

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	2 232 633,38	2 597 907,22	365 273,84
Investissement	622 080,32	529 207,97	-92 872,35



Les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- ✓ Approuvent le compte administratif 2018
- le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à : **365 273,84 €**
- le résultat de clôture de la section d'investissement avant reprise des restes à réaliser s'élève à : **- 92 872,35 €**

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

1 - AVR. 2019

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN**

Séance du samedi 16 mars 2019

Le samedi 16 mars 2019, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Turquant, sur la convocation qui a été adressée le 6 mars par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 185 correspondant à : 285 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 73 Nombre de voix : 163
Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel POUJAUD

Affectation du résultat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Le compte administratif 2018 présente un résultat d'exécution de la section de fonctionnement de 365 273,84 € (recettes de fonctionnement et produits rattachés de l'exercice 2 011 057,06 € moins dépenses de fonctionnement et charges rattachées de l'exercice 2 232 633,38 € plus le résultat reporté des exercices antérieurs 586 850,16 €)

Le solde d'exécution de la section d'investissement est égal à - 92 872,35 € (recettes d'investissement de l'exercice 416 810,73 € moins dépenses d'investissement de l'exercice 622 080,32 € plus le solde d'investissement reporté 112 397,24 €)

Le montant des restes à réaliser en section d'investissement est égal à 118 471,01 € (recettes 483 749,76 € moins dépenses 365 278,75 €)

Aussi, seront inscrits au budget primitif 2019 :

- un report en dépenses d'investissement, article 001 pour la somme de - 92 872,35 €
- un excédent de fonctionnement reporté au 1068 pour la somme de 0 €
- un report de recettes de fonctionnement, article 002 pour la somme de 365 273,84 €.

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- ✓ Approuvent l'affectation du résultat décrite ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,


Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

29 MARS 2019

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20190316-2019-09-CS-DE
Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfecture : 29/03/2019

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Séance du samedi 16 mars 2019

Le samedi 16 mars 2019, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Turquant, sur la convocation qui a été adressée le 6 mars par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 185 correspondant à : 285 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 73 Nombre de voix : 163
Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel POUJAUD

Budget primitif 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Vu le débat d'orientations budgétaires du Comité syndical du 26 janvier 2019,

En section de fonctionnement à la somme de 2 796 057,48 €

Dépense de fonctionnement – Vue générale

Chapitre	Libellé	budget primitif 2018+DM	Budget 2019
011	Charges à caractère général	1 230 189,39 €	917 033.32 €
012	Frais de personnel	1 414 182,43 €	1 453 111.92 €
65	Autres charges de gestion courante	85 967,07 €	81 494.00 €
66	Charges financières	500,00 €	2 700.00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	2 450.00 €
022	Dépenses imprévues	184 737,34 €	171 786.51 €
023	Virement à la section d'investissement	47 430,24 €	0.00 €
042	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement (amortissements)	148 705,04 €	167 481.73 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 114 711,51 €	2 796 057.48 €

Recettes de fonctionnement – Vue générale

Chapitre	Libellé	budget primitif 2018+DM	Budget 2019
002	Résultat de fonctionnement reporté	586 850.16 €	365 273.84 €
013	Atténuation de charges	24 500.00 €	29 446.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	105 742.73 €	113 526.52 €
74	Dotations, subventions et participations	2 377 969.25 €	2 270 038.12 €
75	Autres produits de gestion courante	18 506.00 €	17 273.00 €
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €
77	Produits exceptionnels	1 143.37 €	500.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 114 711.51 €	2 796 057.48 €

En section d'investissement à la somme de 741 523.31 €

Dépenses d'investissement – Vue générale

Chapitre	Libellé	budget primitif 2018+DM	Budget 2019
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	92 872.35 €
020	Dépenses imprévues	22 795.20 €	11 216.90 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	105 742.73 €	113 526.52 €
20	Immobilisations incorporelles	557 607.40 €	369 958.30 €
21	Immobilisations corporelles	394 711.00 €	140 949.24 €
23	Immobilisations en cours	3 658.80 €	13 000.00 €
26	Participations et créances rattachées aux participations	0.00 €	0.00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 084 515.13 €	741 523.31 €

Recettes d'investissement – Vue générale

Chapitre	Libellé	budget primitif 2018+DM	Budget 2019
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	112 397.24 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	47 430.24 €	0.00 €
024	Produits de cessions	0.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	148 705.04 €	167 481.73 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 556.00 €	21 249.42 €
13	Subventions d'investissement reçues	733 426.61 €	552 792.16 €
27	Dépôts et cautionnements versés	0.00 €	0.00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 084 515.13 €	741 523.31 €

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- ✓ Approuvent le Budget primitif de l'exercice 2019, comprenant ses annexes, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections de la manière suivante :
 - Section de fonctionnement : 2 796 057,48 €
 - Section d'investissement : 741 523.31 €

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

1 + AVR. 2019

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN**

Séance du samedi 16 mars 2019

Le samedi 16 mars 2019, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Turquant, sur la convocation qui a été adressée le 6 mars par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 185 correspondant à : 285 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 73 Nombre de voix : 163
Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel POUJAUD

Tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération 2019/04/CS du Comité Syndical en date du 26 janvier 2019 approuvant le tableau des effectifs,

Considérant qu'afin de faciliter l'arrivée et l'opérationnalité de notre nouvel agent technique polyvalent il est opportun de prévoir une période de « tuilage » et d'envisager un recrutement à compter du 1^{er} avril 2019 ;

Considérant que dès lors il convient de créer le poste en emploi permanent à temps complet d'agent technique sur le grade d'agjoint technique à compter du 1^{er} avril 2019 et non à compter du 11 avril 2019 tel que le prévoit la délibération 2019/04/CS ;

Considérant les besoins ressentis et exposés sur le territoire en matière d'éco-construction et la volonté de recontractualiser avec l'ADEME ;

Considérant que dès lors il semble opportun de répondre à cette demande via la création d'un poste en accroissement temporaire d'activités ;

Les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- ✓ abrogent partiellement la délibération 2019/04/CS du Comité Syndical en date du 26 janvier 2019 ;
- ✓ approuvent la modification du tableau des effectifs sur les points suivants :
 - l'emploi d'agent technique polyvalent à temps non complet est ouvert sur le grade d'adjoint technique à compter du 1^{er} avril 2019

AGENTS TITULAIRES SECTEUR TECHNIQUE

Grade d'emploi	Catégorie Effectif		Fonction	Nom	Prénom	
Adjoint technique	C	1	Agent technique polyvalent			à pourvoir à compter du 1 ^{er} avril 2019

- l'emploi de chargé mission écoconstruction, à temps non complet (80 %) est ouvert sur le grade d'ingénieur à compter du 1^{er} avril 2019 pour une durée de 6 mois

AGENTS CONTRACTUELS

Grade d'emploi	Catégorie Effectif		Fonction	Nom	Prénom	
Ingénieur	A	1	Chargé de mission écoconstruction	BODIN	Sébastien	CDD -ATA 0 80 % du 01 ^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019

- ✓ disent que les crédits correspondant seront inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

29 MARS 2019

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20190316-2019-11-CS-DE
Date de télétransmission : 29/03/2019
Date de réception préfecture : 29/03/2019

7.1. Décisions budgétaires

Grade d'emploi	Catégorie effectif	Fonction	Noms	Prénoms
AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché	A	1	CHef du service administration générale	MANNESIER CINDY
Attaché principal	A	1	CHef du service tourisme et médiation des patrimoines	BELHANAFI VIRGINIE
Attaché principal	A	1	CHef du service aménagement et écodéveloppement	MATTEI MICHEL
Attaché	A	1	CHargé de mission communication	ALLEREAU CATHERINE
Attaché	A	1	CHargé de mission développement culturel	BULOT CHRISTELE
Attaché	A	1	CHargé de mission éducation au territoire	CREPEAU EMMANUELLE
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	Responsible comptabilité et ressources humaines	BERTHELOT IRENE
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	CHargé des affaires financières et des ressources humaines	JUBERT NATHALIE
Rédacteur	B	1	Assistante Tourisme et communication	DEPLAIX CAMILLE
Rédacteur	B	1	CHargé des affaires financières et des ressources humaines	
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	1	Secrétaire de direction	PIQUIER LAURENCE
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	1	Secrétaire	BASSET ELODIE
Adjoint Administratif	C	1	Secrétaire	BASSET ELODIE
Adjoint Administratif	C	1	Secrétaire	BOURGEAU SONIA
AGENTS TITULAIRES SECTEUR CULTUREL				
Adjoint du Patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	KASBY SARAH
Adjoint du Patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	GEORGES STEPHANIE
AGENTS TITULAIRES SECTEUR TECHNIQUE				
Ingénieur Principal	A	1	Directeur	QUENIOT PASCAL
Ingénieur	A	1	CHargée de mission Ingénierie de l'environnement et des énergies	BUSNOT-RICHARD FLORENCE
Ingénieur	A	1	CHargé de mission agriculture durable	COMBADIERE WILFRID
Ingénieur Principal	A	1	CHargé de mission éco-développement et intercommunalité	NICOLAS SYLVIE
Ingénieur	A	1	CHargé de mission éco-développement et intercommunalité	
Ingénieur	A	1	CHef du service Biodiversité et paysages	DELAUNAY GUILLAUME
Ingénieur	A	1	CHargé de mission Natura 2000	RIQUET OLIVIER
Ingénieur	A	1	CHargé de mission paysage	CHOLLET MELANIE
Ingénieur	A	1	CHargé de mission patrimoine naturel	STANICKA LUCILE
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1	CHargé de mission patrimoine naturel	MARTIN BASTIEN
Adjoint technique	C	1	Agent technique polyvalent	
				poste supprimé suite à avis positif du CT en attente
				avancement au 1 ^{er} mars 2019 suite à concours jusqu'au 28 février 2019
				poste supprimé suite à avis positif du CT en attente
				à pourvoir à compter du 1 ^{er} avril 2019

Tableau des effectifs

AGENTS CONTRACTUELS

GRADE D'EMPLOI	CATEGORIE EFFECTIF		FONCTION	NOMS	PRENOMS	
Ingénieur	A	1	Chargé du système d'information géographique	BENOIST	VINCENT	EP - CDI
Ingénieur	A	1	Phytosociologue	COCHARD	ARNAUD	CDD - ATA jusqu'au 31 mars 2019
Ingénieur	A	1	Chargé de mission "études des habitats"			CDD - ATA à partir du 1er avril 2019
Ingénieur	A	1	Chargé de mission écoconstruction	BODIN	SEBASTIEN	EP - CDD jusqu'au 31 mars 2019
Attaché	A	1	Chargé de mission révision de charte	DUBOS	THEODORE	EP - CDD
Ingénieur	A	1	Chargé de mission écoconstruction	BODIN	SEBASTIEN	CDD-ATA 80% du 1 ^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019
Technicien	B	1	Animateur contrat nature	PICHONNEAU	JENNIFER	EP - CDD
Technicien	B	1	Technicien LIFE CROAA			CDD ATA à compter du 1er mars 2019
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc			CDD BS du 15 février 2019 au 15 juillet 2019 - remplacement agent en disponibilité

EMPLOIS D'AVENIR

Emploi d'avenir	1	Agent technique polyvalent	LORIMIER	DJIMMY		jusqu'au 11 avril 2019
-----------------	---	----------------------------	----------	--------	--	------------------------